



ÉCOLE SECONDAIRE D'OKA

Procès-verbal de la séance régulière du conseil d'établissement du 21 janvier 2020
à 19 h, à la salle St-Pierre de l'école secondaire d'Oka

Étaient présents :

Mme Anik Archambault, enseignante
Mme Mélisa Blanchet, enseignante
M. Patrick Courtemanche, directeur
Mme Catherine Doucet, psychoéducatrice
Mme Josée Doyon, technicienne en éducation spécialisée
Mme Isabelle Gélinas, représentante au comité de parents
Mme Mélanie Goulet, parent substitut au comité de parents
M. Dylan Jetté, vice-président du conseil d'élèves
Mme Pénélope Longval, parent
Mme Gitane Morin, parent
Mme Mylène Paquin-Déry, directrice adjointe
M. Guy Parent, président
Mme Bénédicte Soudry, parent substitut au conseil d'établissement
Mme Christine Suire, enseignante

Était absent :

M. Christophe Prévost, président du conseil d'élèves

1. Ouverture de la réunion et prise des présences

M. Guy Parent prend les présences, constate le quorum et ouvre l'assemblée à 19 h 02.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Anik Archambault, secondée par Mme Josée Doyon, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ
Ce 19-20 / 978

3. Suivi et adoption du procès-verbal de la réunion du 17 décembre 2019

Il est proposé par M. Dylan Jetté, secondé par Mme Mélanie Goulet, d'adopter le procès-verbal de la séance du 17 décembre 2019, tel que rédigé.

ADOPTÉ
Ce 19-20 / 979

3.1. Suivis

Partenariat pour une école sans tabac

M. Patrick Courtemanche mentionne que nous avons reçu et apposé dans l'école des affiches *Pour un Québec sans tabac*, mais que nous demeurons en attente d'un retour d'appel de Mme Amélie Brisson, agente régionale responsable de la politique pour une génération sans tabac.

4. Parole au public

Mme Mélanie Goulet, parent substitut au comité de parents, fait mention que l'autobus du circuit 539 passe avec 15 minutes de retard plusieurs matins par semaine, ce qui entraîne un retard des élèves de ce circuit à leur première période du matin. Mme Mylène Paquin-Déry, directrice adjointe responsable du dossier du transport, mentionne que la pénurie de chauffeurs est à l'origine du retard de cet autobus. Les différentes compagnies sont présentement en recrutement pour tenter de rectifier la situation. La Commission scolaire a prévu envoyer prochainement un mémo aux parents afin de les aviser de la situation.

5. Planification des contenus en éducation à la sexualité

Mme Mylène Paquin-Déry, directrice adjointe responsable du dossier d'éducation à la sexualité, remercie les intervenants pour leur dévouement et leur participation dans ce dossier. Pour une deuxième année, l'ensemble des contenus à enseigner aux élèves a été distribué aux enseignants et techniciennes en éducation spécialisée volontaires, autant au régulier qu'au PEI. Le contenu a été adapté en fonction de la clientèle en adaptation scolaire. Certaines questions ne seront pas répondues en classe si elles ne font pas partie des contenus obligatoires. Les élèves seront cependant référés aux techniciennes en éducation spécialisée ou aux professionnels afin d'être répondus individuellement. Les parents ont reçu un courriel en début d'année scolaire pour les informer sur les contenus en éducation à la sexualité et un second courriel aux parents est prévu en cours d'année afin de faire un suivi sur le contenu abordé. M. Patrick Courtemanche félicite Mme Mylène Paquin-Déry pour avoir réussi à colliger toutes les informations dans ce dossier, pour près de 1 300 élèves.

Il est proposé par Mme Isabelle Gélinas, secondée par Mme Mélanie Goulet, d'approuver la planification des contenus en éducation à la sexualité, avec l'ajout des données manquantes en page 2, pour le groupe de CSP 3.

APPROUVÉ
Ce 19-20 / 980

6. Grilles-Matières

M. Patrick Courtemanche présente les grilles-matières pour l'année 2020-2021 en mentionnant que très peu de modifications ont été apportées, en comparaison avec l'année en cours.

Les cours de cirque ont été retirés en raison du manque d'enseignants certifiés pour donner ce cours. Cependant, un volet cirque de quelques semaines sera prévu aux cours d'éducation physique réguliers offerts par l'enseignante certifiée.

En TSA 1, une période d'éducation physique a été remplacé par une période de musique. En TSA 5, la grille-matières a été modifiée afin d'y inscrire le cours d'histoire. Les cours de sciences et d'histoire se donnent en alternance une année sur deux, en TSA 5.

Il est proposé par Mme Josée Doyon, secondée par Mme Mélanie Goulet, d'approuver les grilles-matières, telles que présentées.

APPROUVÉ
Ce 19-20 / 981

7. Opération d'admission et d'inscription et opération choix de cours

M. Patrick Courtemanche mentionne que la réinscription se fait pour les élèves qui fréquentent notre école et qui sont sur cette aire de desserte, sans quoi, une demande de choix d'école doit être faite. La période d'admission et d'inscription se déroulera du 27 janvier au 7 février prochain. Un avis sera envoyé aux parents par courrier électronique dans les jours à venir. Le 4 mars est la date butoir pour les demandes de référence en classe spécialisée.

Les directrices adjointes feront la tournée des classes pour que les élèves qui seront en 2^e et 3^e secondaire l'an prochain puissent faire leur choix de cours. Mme Sophie Laframboise, conseillère en formation scolaire, fera la tournée des élèves qui seront en 4^e et 5^e secondaire l'an prochain. M. Frédéric Gobeil, enseignant en univers social impliqué dans la coordination de l'information scolaire et du coaching au programme régulier, fera la tournée des classes de 5^e secondaire pour la révision du plan d'action pour la réussite en marge de l'entrée au CÉGEP.

Pour ce qui est des élèves en provenance du primaire, leurs choix de cours se feront lors de leur visite de l'école, prévue le 11 février prochain, pour le régulier, et le 12 février, pour le PEI. Une journée d'intégration leur sera également offerte au mois de mai ou de juin.

8. Conférence sur la surutilisation des écrans

M. Patrick Courtemanche rappelle que le 29 janvier prochain sera présentée une conférence sur la surutilisation des écrans, par le psychoéducateur et conférencier, Marco Mailhot. Les parents de l'école secondaire d'Oka et de la Polyvalente Deux-Montagnes ont reçu l'invitation par courrier électronique. Il s'agit de la même conférence qui a été offerte aux élèves de notre école.

9. Activités éducatives

Aucune demande d'activités ou de sorties éducatives n'a été déposée depuis la dernière rencontre.

10. Information du comité de parents

Mme Isabelle Gélinas mentionne que la dernière rencontre du comité de parents fut très intéressante. Une conférence sur la cyberintimidation a été présentée par le service de police de la ville de Saint-Eustache. Mme Isabelle Gélinas enverra les liens des vidéos visionnés pour les membres du CE.

Mme Nathalie Denny, nouvelle directrice générale adjointe, est venue se présenter aux membres du comité de parents.

Le slogan du prochain Gala de la reconnaissance de l'action bénévole sera : « Les bénévoles, vous brillez par votre présence. » Une contribution de 55 \$ est demandée à chaque établissement scolaire par le comité de parents. M. Patrick Courtemanche propose que ce montant soit bonifié et qu'une somme de 125 \$ soit offerte comme contribution au Gala par l'école secondaire d'Oka.

Il est proposé par Mme Josée Doyon, secondée par Mme Anik Archambault d'approuver la contribution de 125 \$ pour le Gala de reconnaissance de l'action bénévole.

APPROUVÉ
Ce 19-20 / 982

11. Semaine des enseignantes et enseignants

M. Patrick Courtemanche annonce que la semaine des enseignantes et enseignants sera soulignée du 3 au 7 février prochain. M. Courtemanche tient à souligner le travail exceptionnel des enseignants et de tous les membres du personnel ainsi que la collaboration entre les enseignants et les autres intervenants.

12. Des nouvelles d'ESO

M. Patrick Courtemanche présente aux membres du CE une vidéo de Pur Nat, tournée sur le terrain de notre école avec plusieurs de nos élèves, dans le cadre de la journée Zéro Déchet.

Le mercredi 15 janvier dernier, les élèves de PEI 5 présentaient l'exposition de leurs projets personnels dans différents lieux comme la salle Turner, le centre de documentation et l'entrée principale. Les élèves ont exposé une belle variété de thèmes et de projets.

L'école a accueilli sa nouvelle policière-éducatrice, Catherine Boyer, qui désire un poste en milieu scolaire. L'agent Dave Morin assurait la transition entre l'agent Alexandre Barrette et l'agente Boyer. Une rencontre est prévue entre les membres de la direction et la policière-éducatrice afin d'obtenir et de mettre en place des protocoles dans les situations d'intimidation, de toxicomanie, etc. L'agente Boyer aimerait aussi planifier une pratique de confinement barricadé avec les élèves. La date officielle d'entrée en fonction de notre nouvelle policière-éducatrice est le 27 janvier prochain, à quatre (4) jours par semaine. L'agente Boyer travaillera dans plusieurs écoles, dont l'école Des Pins et une autre école sur la réserve d'Oka.

13. Sujets divers

M. Dylan Jetté, vice-président du conseil d'élèves, mentionne que le conseil étudiant a reçu des demandes pour faire ouvrir le gymnase un dîner de plus par cycle. M. Courtemanche procèdera à l'envoi d'un courriel à tous les enseignants pour savoir si une personne serait disponible pour surveiller cette activité. Les fonds permettant les dépenses reliées à cet ajout pourront provenir du budget de la mesure pour les activités parascolaires.

Mme Isabelle Gélinas, représentante au comité de parents, remercie la direction de l'école pour la réouverture des casiers pendant le dîner des élèves. M. Courtemanche mentionne

qu'il a malheureusement dû diffuser un message à l'interphone, à l'intention des élèves, pour leur rappeler qu'il ne doit pas y avoir aux casiers de vandalisme, de bousculade ou de manque de respect envers les différents intervenants leur demandant de se conformer au code de vie de l'école, car une augmentation de ces gestes répréhensibles avait été signalée. La direction du service des installations matérielles a récemment annoncé que les réparations ayant pour cause le vandalisme devront dorénavant être assumées par les écoles et non plus par la commission scolaire. Lorsque les élèves fautifs seront identifiés, les parents seront facturés pour les bris.

14. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Christine Suire, secondée par Mme Mélisa Blanchet de lever l'assemblée à 20 h 08.

ADOPTÉ
Ce 19-20 / 983

Patrick Courtemanche, directeur

Guy Parent, président